



Comment devenir agent de maîtrise ?

Par **momo1968**, le **27/02/2017 à 23:08**

Bonjour,rnrnJe travaille dans une tannerie depuis 1993, ça fait 20 ans que j'occupe un poste à responsabilités avec une qualification d'ouvrier hautement qualifié. Est-ce que je peux demander une reconnaissance pour devenir agent de maîtrise ?rnrnJe vous remercie d'avance.

Par **Visiteur**, le **28/02/2017 à 00:21**

Bonjour,rnVous ne pouvez pas exiger, mais demander, oui...

Par **Tisuisse**, le **28/02/2017 à 14:55**

Bonjour,rnrnJe crois me souvenir que, dans l'industrie, il y a 2 façon de devenir agent de maîtrise :rn- par formation diplômante,rn- au choix discrétionnaire de l'employeur.rnIl faudrait donc lire la convention collective qui concerne votre branche d'activité avant de faire votre demande.